

Chapitre 12 Le patrimoine

par Sylvie Jean

Introduction

Le revenu de retraite des personnes âgées s'est grandement amélioré au cours des 20 dernières années, en raison principalement de l'augmentation des revenus provenant du Régime de rentes du Québec et des régimes de retraite privés. Par ailleurs, les revenus de placement ont diminué, ce qui s'explique entre autres par la propension des individus à épargner au moyen de véhicules porteurs d'avantages fiscaux (REER) (Langis, 2004). Afin de comprendre la situation financière des personnes âgées de demain, il importe donc de tenir compte aussi du patrimoine

Composé de l'ensemble des biens possédés par le ménage comme les biens immobiliers et les actifs financiers, le patrimoine peut éventuellement être converti en revenu. Les ménages qui ont des revenus élevés possèdent habituellement un patrimoine élevé. En outre, certains ménages dont les revenus sont bas n'ont pas nécessairement un patrimoine faible, comme ce peut être le cas des agriculteurs ou des retraités.

Le patrimoine est un élément essentiel de la préparation financière à la retraite. L'étude du patrimoine est d'autant plus importante dans un contexte de vieillissement de la population, qui entraîne des dépenses accrues pour les programmes sociaux destinés aux personnes âgées.

Après avoir apporté des précisions sur les données, ce chapitre traite de la composition des avoirs et des dettes en 1999 et de l'évolution du patrimoine de 1984 à 1999.

Les données

Les données proviennent de l'*Enquête sur la sécurité financière* (ESF) de 1999, et du supplément à l'*Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC) de 1984, menées par Statistique Canada. Ces enquêtes sont les deux plus récentes à avoir recueilli de l'information sur les avoirs et les dettes des familles économiques et des personnes seules au Canada et dont les résultats sont disponibles au moment de la présente étude.

Les données de revenu portent sur l'année civile qui précède l'enquête. Ainsi, les revenus sont ceux de 1983 (EFC 1984) et de 1998 (ESF 1999).

L'enquête de 1999 comporte un échantillon supplémentaire de ménages à revenus élevés, afin d'améliorer les estimations de la richesse des unités familiales qui sont au niveau supérieur de la répartition du revenu.

L'échantillon canadien de l'enquête de 1999 se compose de 15 933 familles et personnes seules (dont les 1 143 de l'échantillon supplémentaire) contre 14 029 en 1984. Quant à l'échantillon québécois, il est de 2 637 et de 3 062 respectivement pour ces deux années.

Plusieurs facteurs limitent les comparaisons de la richesse familiale entre les deux enquêtes : les méthodes de collecte des données, les méthodes de vérification, de traitement et d'imputation et le contenu du questionnaire.

L'ESF de 1999 est plus exhaustive et comprend des actifs financiers et non financiers et des avoirs de retraite que l'EFC de 1984 ne couvre pas. Ainsi, lors des comparaisons avec 1984, il faut exclure des données de 1999, les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), l'épargne dans les régimes de retraite d'employeur, les régimes de retraite étrangers, le contenu du domicile principal et les objets de valeur et de collection.

Le concept de famille utilisé est celui de famille économique. Une famille économique est un groupe de personnes partageant le même logement et apparentées par le sang, par les liens du mariage et les unions de fait ou par adoption. Une personne seule est définie comme étant une personne qui vit seule ou dans un ménage sans avoir de lien de parenté avec d'autres membres du ménage. Par unité familiale, on entend l'ensemble des familles économiques et des personnes seules.

Les données présentées sont calculées sur l'ensemble des unités familiales, qu'elles possèdent l'élément de patrimoine ou non. Les valeurs moyennes sont obtenues en divisant la valeur totale de toutes les unités par le nombre d'unités familiales. Les valeurs médianes sont calculées en classant toutes les unités familiales selon la valeur de l'élément de patrimoine, de la plus élevée à la plus faible, et la valeur médiane est celle qui se trouve au milieu de la distribution. Contrairement à la moyenne, la médiane n'est pas influencée par les valeurs extrêmes et plus la distribution est asymétrique, plus la moyenne et la médiane seront éloignées l'une de l'autre.

La composition du patrimoine

Le patrimoine d’un ménage se définit comme la valeur totale de ses avoirs moins ses dettes. On peut parler aussi de la richesse ou de la valeur nette du ménage.

Les avoirs regroupent :

- les avoirs financiers dans les régimes de retraite privés;
- les avoirs financiers hors des régimes de retraite privés, comme les dépôts dans les institutions financières et les obligations d’épargne;
- les avoirs non financiers, dont la résidence principale, les autres biens immobiliers ou les véhicules;
- les capitaux propres dans une entreprise.

Par ailleurs, les dettes comprennent :

- les hypothèques;
- les marges de crédit;
- les prêts automobiles;
- les autres dettes.

Les avoirs

En 1999, les avoirs financiers comptent pour 45 % de l’avoir total des unités familiales québécoises – 34 % dans les régimes de retraite privés et 11 % hors des régimes de retraite –, les avoirs non financiers, pour 44 %, et les capitaux propres dans une entreprise, pour 12 % (tableau 12.1).

Comme le montre la figure 12.1, ces proportions varient considérablement selon l’âge du soutien économique principal. La part des avoirs financiers dans les régimes de retraite privés augmente avec l’âge et elle atteint un sommet à 60-64 ans et diminue graduellement par la suite. Ainsi, 50 % des avoirs des 60-64 ans sont placés dans les régimes

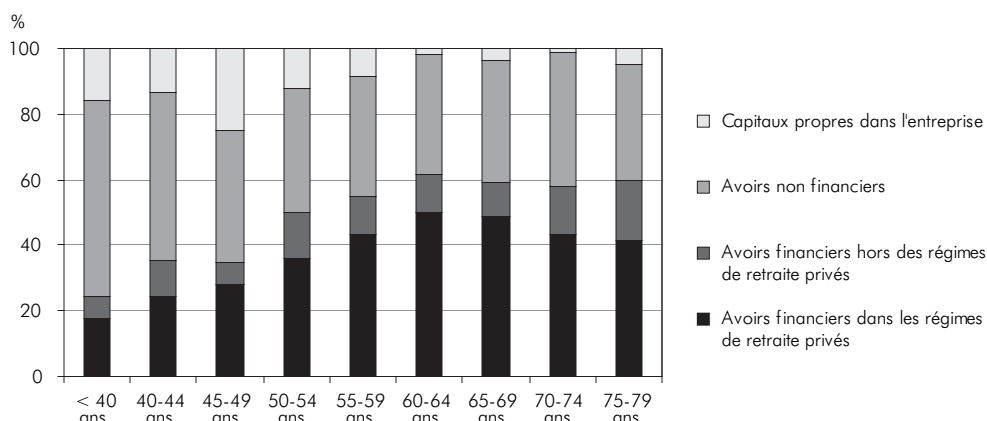
Tableau 12.1
Composition des avoirs des unités familiales, Québec, 1999

	%
Avoirs financiers	44,7
Dans les régimes de retraite privés	33,6
Hors des régimes de retraite privés	11,1
Avoirs non financiers	43,6
Résidence principale	26,4
Autres biens immobiliers	6,9
Autres avoirs non financiers	10,5
Capitaux propres dans l’entreprise	11,7
Total	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 12.1

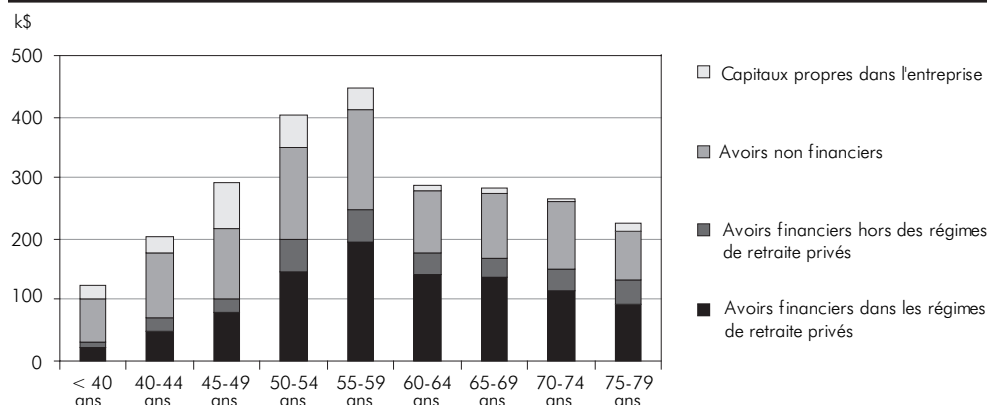
Répartition des avoirs selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 1999

Note : L'échantillon est trop petit pour publier les résultats des 80 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 12.2

Avoirs moyens de l'ensemble des unités familiales selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 1999

Note : L'échantillon est trop petit pour publier les résultats des 80 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

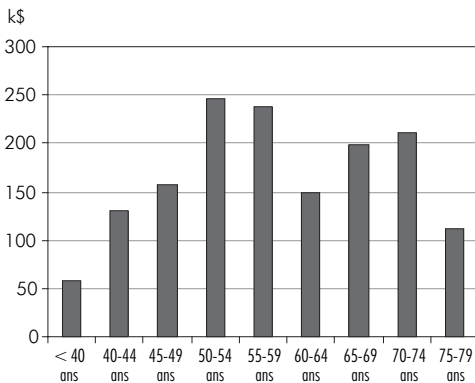
de retraite privés. Quant à la proportion dévolue aux avoirs non financiers, elle est à son maximum chez les plus jeunes : elle atteint 60 % chez les unités dont le soutien a moins de 40 ans, 51 % chez celles de 40 à 44 ans, tandis qu'elle se maintient aux environs de 40 % chez celles qui ont dépassé ces âges. Les avoirs financiers hors des régimes de retraite privés et les capitaux propres dans l'entreprise ne présentent pas de tendance aussi marquée en fonction de l'âge.

La valeur moyenne des avoirs des unités familiales s'élève à 229 900 \$ en 1999 (tableau 12.2). Les avoirs moyens augmentent avec l'âge du soutien principal jusqu'à 55-59 ans et diminuent ensuite (figure 12.2), en raison des avoirs dans les régimes de retraite privés et des avoirs non financiers qui s'apprécient d'un groupe d'âge à l'autre et culminent chez les 55-59 ans.

La valeur médiane des avoirs, qui sépare les unités en deux groupes égaux, s'élève à 125 000 \$ (tableau 12.3). Les avoirs médians augmentent avec l'âge jusqu'à 50-54 ans mais, après cet âge, ils ne diminuent pas graduellement à l'image des avoirs moyens (figure 12.3). En effet, ils sont relativement bas chez les 60-64 ans (149 000 \$) par rapport aux 65-69 ans (198 000 \$). Une plus forte proportion d'unités familiales dont le soutien a 60-64 ans n'ont aucun avoir dans les régimes de retraite privés ou dans une résidence principale, ce qui fait baisser la médiane qui n'est pas touchée par les valeurs très élevées de celles qui en possèdent.

Plus des deux tiers des unités familiales possèdent des avoirs financiers dans les régimes de retraite privés

Figure 12.3
Avoirs médians de l'ensemble des unités familiales, selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 1999



Note : L'échantillon est trop petit pour publier les résultats des 80 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les avoirs dans les régimes de retraite privés comprennent les épargnes investies dans les régimes enregistrés d'épargne retraite (REER) et dans les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), la valeur actualisée des prestations de régime de retraite d'employeur (RRE) et d'autres avoirs générant des prestations de retraite tels les régimes de retraite à participation différée aux bénéfices. Il s'agit d'épargne retraite privée par opposition à la valeur des prestations des régimes publics que sont la pension de la Sécurité de la vieillesse (PSV) et le Supplément du revenu garanti (SRG), ainsi que le Régime de rentes du Québec (RRQ) et le Régime de pensions du Canada (RPC).

En 1999, les avoirs dans les régimes de retraite privés constituent la composante principale des avoirs des unités familiales (34 %) devant la résidence principale (26 %), les autres avoirs non financiers (22 %), les avoirs financiers hors des régimes de retraite privés (11 %) et les autres biens immobiliers (7 %).

Tableau 12.2

Patrimoine moyen de l'ensemble des unités familiales selon l'âge¹ du soutien économique principal, Québec, 1999

	Moins de 40 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans
	\$				
Avoirs	121 800	202 700	290 800	401 000	446 400
Avoirs financiers dans les régimes de retraite privés	21 400	49 800	81 700	145 100	194 000
REER et FERR	10 600	22 900	29 600	46 600	59 700
Régimes de retraite d'employeur	10 200	26 100	51 900	97 000	133 300
Autres régimes de retraite privés	600	800	200	1 500	1 000
Avoirs financiers hors des régimes de retraite privés	8 300	21 600	19 700	55 900	51 900
Dépôts dans des institutions financières	4 900	7 300	6 700	11 100	14 200
Fonds mutuels et fonds de placement	1 000	2 600	2 200	7 700	12 900
Capital-actions	1 500	10 100	6 900	29 000	19 200
Obligations d'épargne	400	300	400	1 100	2 600
Autres avoirs financiers	500	1 300	3 500	7 000	3 000
Avoirs non financiers	72 900	103 700	116 000	150 600	163 400
Résidence principale	42 600	65 800	70 000	89 500	86 900
Autres biens immobiliers	10 400	13 600	16 800	29 400	38 100
Véhicules	7 300	9 300	9 600	11 700	13 200
Autres avoirs non financiers	12 600	15 100	19 600	19 900	25 200
Capitaux propres dans l'entreprise	19 200	27 600	73 400	49 300	37 000
Dettes	32 700	34 400	32 600	39 200	26 300
Hypothèques	25 200	27 900	25 000	30 900	21 100
Hypothèques résidence principale	21 600	23 400	19 000	20 800	13 000
Hypothèques autres biens immobiliers	3 600	4 500	5 900	10 100	8 100
Marges de crédit et cartes de crédit	1 800	2 300	1 900	2 600	1 800
Marges de crédit	900	1 200	1 200	2 000	1 200
Cartes de crédit et crédit à tempérament	900	1 100	600	600	600
Prêts automobiles	2 600	2 300	2 200	2 700	2 400
Autres dettes	3 000	1 900	3 600	3 000	1 000
Patrimoine	89 100	168 300	258 200	361 800	420 000
	n				
Échantillon	882	310	265	272	231
Nombre pondéré	1 171 801	386 874	295 361	299 328	228 531

1. L'échantillon est trop petit pour publier les résultats des 80 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Ils jouent donc un rôle de premier plan quand il est question de la sécurité financière à la retraite.

La valeur totale des avoirs dans les régimes de retraite privés représente 240,8 milliards de dollars. La valeur accumulée dans les régimes de retraite d'employeur compte pour 152,9 milliards de dollars (figure 12.4), ce qui est supérieur à la valeur des REER et des FERR (85,9 G\$) et des autres régimes (2,0 G\$).

60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	Total	
\$					
286 600	283 400	264 400	223 900	229 900	Avoirs
143 800	138 200	113 900	93 100	77 300	Avoirs financiers dans les régimes de retraite privés
49 600	43 000	42 600	30 000	27 600	REER et FERR
93 800	95 000	71 000	62 800	49 100	Régimes de retraite d'employeur
400	300	300	300	600	Autres régimes de retraite privés
33 100	30 200	38 700	40 800	25 400	Avoirs financiers hors des régimes de retraite privés
13 800	14 600	22 900	24 200	10 200	Dépôts dans des institutions financières
9 900	3 800	5 400	4 100	3 900	Fonds mutuels et fonds de placement
3 000	6 500	2 500	7 400	7 700	Capital-actions
3 400	1 200	5 900	2 100	1 300	Obligations d'épargne
3 000	4 100	2 000	3 000	2 200	Autres avoirs financiers
103 800	104 300	108 100	79 700	100 300	Avoirs non financiers
64 000	69 700	70 200	54 000	60 600	Résidence principale
16 500	12 600	17 000	7 100	15 800	Autres biens immobiliers
7 100	7 200	7 300	4 500	8 400	Véhicules
16 100	14 800	13 600	14 100	15 600	Autres avoirs non financiers
5 900	10 700	3 600	10 400	26 900	Capitaux propres dans l'entreprise
11 700	10 500	5 000	1 800	27 000	Dettes
9 100	5 400	3 700	500	20 900	Hypothèques
6 300	4 400	3 000	400	16 600	Hypothèques résidence principale
2 800	1 000	800	100	4 300	Hypothèques autres biens immobiliers
800	3 100	500	1 000	1 800	Marges de crédit et cartes de crédit
500	2 700	300	700	1 100	Marges de crédit
200	500	200	300	700	Cartes de crédit et crédit à tempérament
1 200	700	400	200	2 000	Prêts automobiles
600	1 300	400	100	2 200	Autres dettes
274 900	272 900	259 400	222 100	202 900	Patrimoine
n					
160	172	154	110	2 637	Échantillon
177 298	178 481	172 081	121 812	3 115 443	Nombre pondéré

La proportion d'unités familiales qui possèdent un avoir financier dans les régimes de retraite privés s'élève à 68 % en 1999 (tableau 12.4) et la valeur moyenne de l'ensemble des unités est de 77 300 \$. Les unités familiales ont des REER ou des FERR dans une proportion de 56 %, d'une valeur moyenne de 27 600 \$. Même si moins d'unités possèdent des avoirs dans des régimes de retraite d'employeur (46 %), la valeur moyenne est beaucoup plus importante (49 100 \$).

Tableau 12.3

Avoirs médians de l'ensemble des unités familiales, Québec, 1999

	\$
Avoirs financiers dans les régimes de retraite privés	12 500
REER et FERR	2 100
Régimes de retraite d'employeur	—
Autres régimes de retraite privés	—
Avoirs financiers hors des régimes de retraite privés	2 600
Dépôts dans des institutions financières	1 900
Fonds mutuels et fonds de placement	—
Capital-actions	—
Obligations d'épargne	—
Autres avoirs financiers	—
Avoirs non financiers	77 000
Résidence principale	50 000
Autres biens immobiliers	—
Véhicules	4 000
Autres avoirs non financiers	10 000
Capitaux propres dans l'entreprise	—
Total	125 000

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

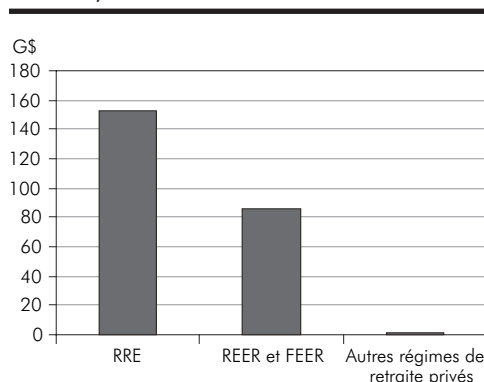
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

La valeur moyenne des REER et des FERR, tout comme celle des RRE, augmente avec l'âge jusqu'à 55-59 ans quand elle atteint 59 700 \$ et 133 300 \$ respectivement, et diminue par la suite (figure 12.5). Ces unités parviennent à l'âge de la retraite, tandis que la valeur des rentes accumulées dans les régimes de retraite d'employeur de même que celle des REER sont à leur sommet.

L'avoir médian de l'ensemble des unités familiales dans les régimes de retraite privés est de 12 500 \$. Il augmente avec l'âge jusqu'à 55-59 ans et diminue par la suite (figure 12.6), à l'exception des

Figure 12.4

Valeur des avoirs de retraite privés, Québec, 1999

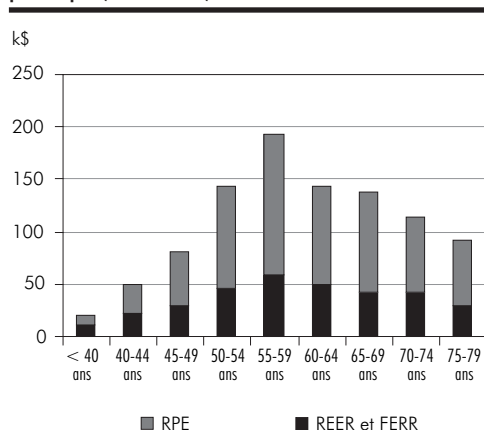


Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 12.5

Avoirs moyens de l'ensemble des unités familiales dans les régimes de retraite privés, selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 1999



Note : L'échantillon est trop petit pour publier les résultats des 80 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 12.4

Proportion des unités familiales qui possèdent un élément de patrimoine, Québec, 1999

	%
Avoirs	100
Avoirs financiers dans les régimes	
de retraite privés	68
REER et FERR	56
Régimes de retraite d'employeur	46
Autres régimes de retraite privés	()
Avoirs financiers hors des régimes	
de retraite privés	91
Dépôts dans des institutions financières	89
Fonds mutuels et fonds de placement	10
Capital-actions	8
Obligations d'épargne	10
Autres avoires financiers	9
Avoirs non financiers	100
Résidence principale	55
Autres biens immobiliers	17
Véhicules	73
Autres avoires non financiers	100
Capitaux propres dans l'entreprise	14
Dettes	65
Hypothèques	33
Hypothèques résidence principale	30
Hypothèques autres biens immobiliers	5
Marges de crédit	16
Cartes de crédit et crédit à tempérament	34
Prêts étudiants	12
Prêts automobiles	21
Autres dettes	15

() Taille de l'échantillon trop petite pour publier les résultats.

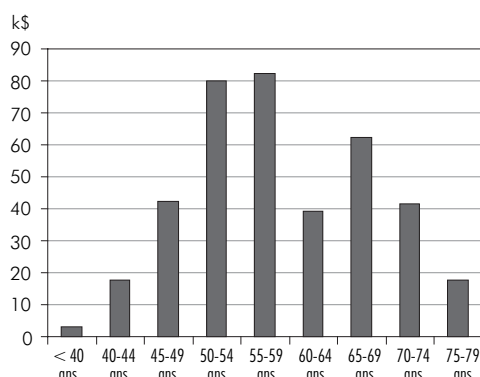
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

60-64 ans dont la médiane est inférieure à celle des 65-69 ans. Une proportion moins importante d'unités familiales possède un régime de retraite privé chez les 60-64 ans (67 % contre 75 % chez les 65-69 ans), ce qui fait baisser la valeur médiane qui est calculée sur l'ensemble des unités, qu'elles possèdent un régime privé ou non.

Figure 12.6

Avoirs médians dans les régimes de retraite
privés de l'ensemble des unités familiales,
selon l'âge du soutien économique
principal, Québec, 1999



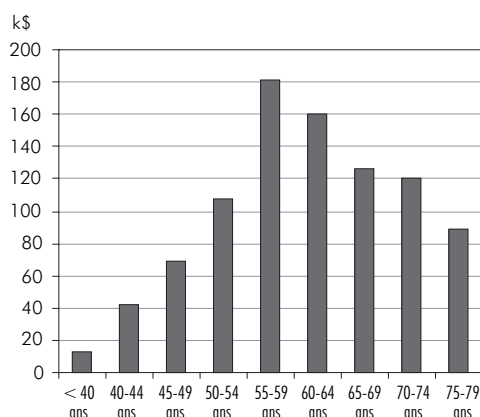
Note : L'échantillon est trop petit pour publier les résultats des 80 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 12.7

Avoirs médians dans les régimes de retraite privés des unités familiales qui en possèdent un, selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 1999



Note : L'échantillon est trop petit pour publier les résultats des 80 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

En effet, quand la valeur médiane est calculée sur les seules unités qui possèdent un avoir dans les régimes de retraite privés, cette valeur augmente jusqu'à 55-59 ans et diminue par la suite (figure 12.7).

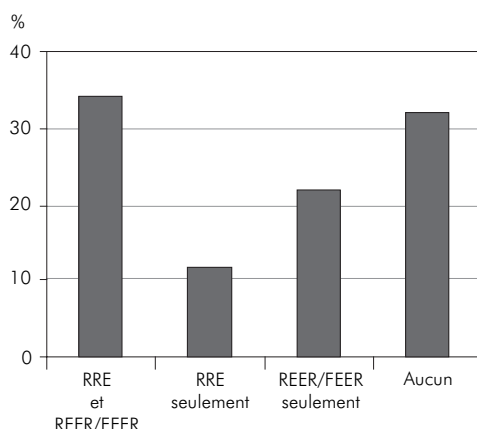
La valeur médiane de l'ensemble des unités est de 2 100 \$ dans les REER et les FERR, tandis qu'elle est de zéro dans les régimes de retraite d'employeur et les autres régimes privés puisque moins de la moitié des unités familiales en possèdent un.

Un peu plus du tiers (34 %) des unités familiales possèdent à la fois un régime de retraite d'employeur et un REER ou un FERR (figure 12.8). La proportion des unités familiales ayant seulement un REER/FERR est de 22 %, ce qui est supérieur aux 12 % des unités ne possédant qu'un RRE. Cela s'explique par la plus grande disponibilité des REER comparativement aux RRE auxquels ne peuvent cotiser que les personnes qui travaillent pour un employeur offrant un régime de retraite.

Les avoirs de retraite privés sont concentrés parmi une proportion relativement faible d'unités familiales. Un peu moins du quart des unités (24 %) possèdent 84 % de la valeur totale des avoirs de retraite privés (figure 12.9). Il s'agit des unités familiales ayant des avoirs de 100 000 \$ et plus : 13 % en ont 200 000 \$ et plus – ce groupe

Figure 12.8

Proportion d'unités familiales possédant un régime de retraite d'employeur ou un REER, ou les deux à la fois, Québec, 1999

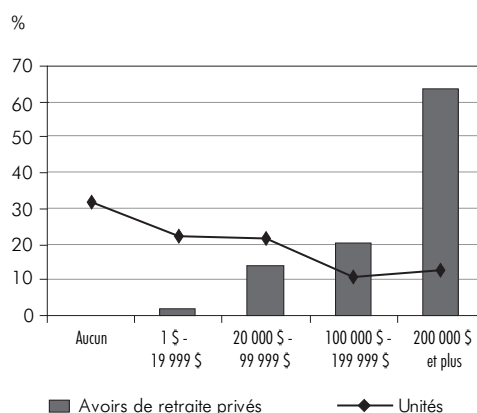


Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 12.9

Répartition des avoirs de retraite privés et des unités familiales selon la tranche d'avoirs, Québec, 1999



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

possède à lui seul près des deux tiers de ces avoirs (64 %) –, tandis que le solde de 11 % se situe dans la tranche de 100 000 \$ à 199 999 \$ et cumule 20 % des avoirs totaux dans les régimes de retraite privés. Par ailleurs, près du tiers (32 %) des unités familiales ne possèdent aucun avoir de retraite privé en 1999.

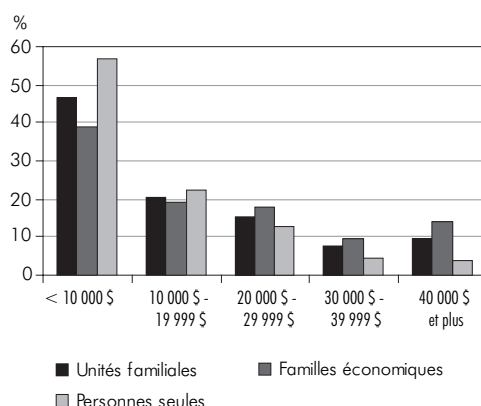
Un peu moins de la moitié (45 %) des unités familiales dont le soutien économique principal est âgé de 55 à 64 ans possèdent au moins 100 000 \$ d'avoirs de retraite privés, tandis que 27 % n'en ont aucun (données non présentées). Chez les 65 ans et plus, c'est un peu plus du tiers (34 %) des unités qui forment la tranche de 100 000 \$ et plus, alors qu'un plus fort pourcentage (37 %) ne possède aucun avoir de retraite.

La plupart des unités familiales dont le soutien économique principal est âgé de 25 à 64 ans et qui ne possèdent pas d'avoirs de retraite privés ont des revenus d'emploi faibles (figure 12.10). Dans le cas des familles de deux personnes et plus, 76 % gagnent un revenu de moins de 30 000 \$, tandis que, chez les personnes seules, 79 % gagnent moins de 20 000 \$. Maser et Dufour (2001) soulignent ceci :

« Même si ces familles et ces personnes ont peu d'épargne personnelle, les régimes publics actuels tels le programme Sécurité de la vieillesse/Supplément de revenu garanti (SV/SRG) ainsi que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ) leur assureront un revenu minimum à la retraite; ce revenu remplacera une partie considérable de leurs gains d'avant la retraite. En appliquant les taux de 1998 pour comparer la période de référence aux renseignements sur le revenu découlant de cette enquête, une personne seule n'ayant pas d'autres revenus toucherait, en vertu du programme SV/SRG un revenu annuel juste au-dessous de 11 000 \$ à l'âge de 65 ans alors qu'un couple, tous deux âgés de 65 ans, toucherait environ 17 800 \$. »

Figure 12.10

Répartition des unités familiales de 25-64 ans ne possédant pas d'avoirs de retraite privés, selon la tranche de revenu d'emploi, Québec, 1999



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

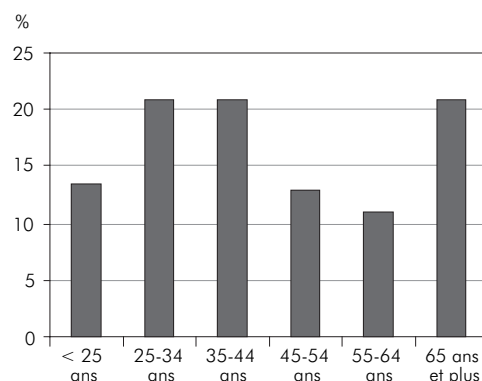
La plupart des unités familiales sans avoirs de retraite privés sont relativement jeunes (figure 12.11). Plus de la moitié (55 %) de ces unités ont un soutien économique de moins de 45 ans. Toutefois, 45 % des unités n'ayant pas d'avoir de retraite privé ont 45 ans et plus, ce qui représente près de 450 000 unités familiales. Pour certains, il est encore temps d'accumuler des avoirs; quant aux autres, les transferts gouvernementaux constitueront la principale source de revenu à la retraite, si ce n'est pas déjà le cas.

Au chapitre 5 qui traite des sources de revenu, Langis (2004) anticipe que l'épargne retraite occupera une proportion croissante des revenus des personnes âgées. La proportion des revenus provenant des REER devrait connaître l'ascension la plus fulgurante. Quant aux revenus provenant des régimes de retraite privés, ils pourraient augmenter surtout chez les femmes en raison de la hausse de leur activité sur le marché du travail. Ces changements, s'ils concourent à une amélioration globale de la situation des personnes âgées de demain, ne profiteront pas à toutes de la même façon.

Déjà on observe, en 1999, une forte concentration des avoirs financiers dans les régimes de retraite privés au profit d'un faible pourcentage d'unités familiales. Bien qu'il s'agisse d'avoirs qui progressent avec l'avance en âge jusqu'à la retraite, il n'en reste pas moins que à peine plus du quart des unités dont le soutien économique principal est âgé de 55 à 64 ans n'ont aucun avoir dans les régimes de retraite privés.

Figure 12.11

Répartition des unités familiales ne possédant pas d'avoirs de retraite privés, selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 1999



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Avoirs financiers hors des régimes de retraite privés : la plupart des unités familiales en possèdent

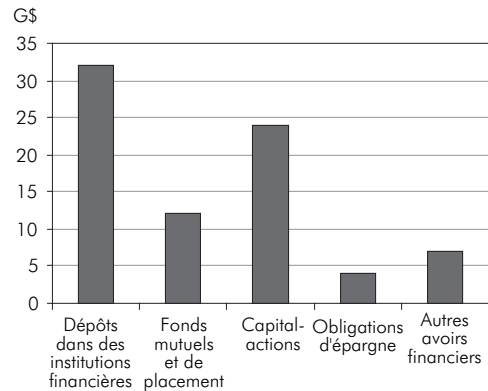
Les avoirs financiers hors des régimes de retraite privés sont constitués des dépôts dans les institutions financières, des fonds mutuels et de placement, des actions hors REER (actions canadiennes et étrangères en bourse et actions non cotées en bourse déposées dans des sociétés privées), des obligations

(obligations d'épargne et autres obligations) et des autres placements ou actifs financiers non liés à la retraite.

La valeur totale de ces avoirs représente 79,0 milliards de dollars. Les dépôts dans les institutions financières comptent pour 31,9 milliards de dollars (figure 12.12), suivis du capital-actions (23,9 G\$), des fonds mutuels et de placement (12,2 G\$), des autres avoirs financiers (6,9 G\$) et des obligations (4,0 G\$).

La plupart des unités familiales (91 %) possèdent au moins un avoir financier hors des régimes de retraite privés, et la valeur moyenne de l'ensemble des unités s'élève à 25 400 \$. Il s'agit surtout des dépôts dans les institutions financières que possèdent 89 % des unités familiales. Les autres avoirs financiers hors régimes de retraite privés n'appartiennent qu'à 10 % des unités familiales pour ce qui est des fonds mutuels et de placement et des obligations, à 8 % dans le cas du capital-actions et à 9 % en ce qui a trait aux autres avoirs financiers.

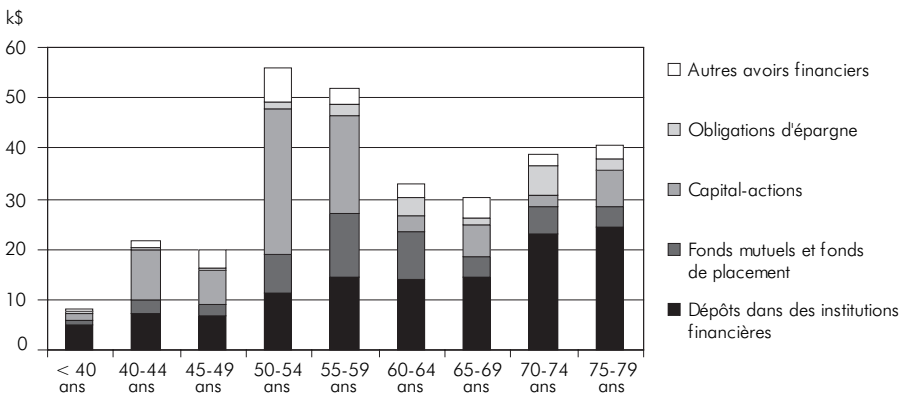
Figure 12.12
Valeur des avoirs financiers hors régimes de retraite privés, Québec, 1999



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 12.13
Avoirs financiers moyens hors des régimes de retraite privés de l'ensemble des unités familiales, selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 1999



Note : L'échantillon est trop petit pour publier les résultats des 80 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

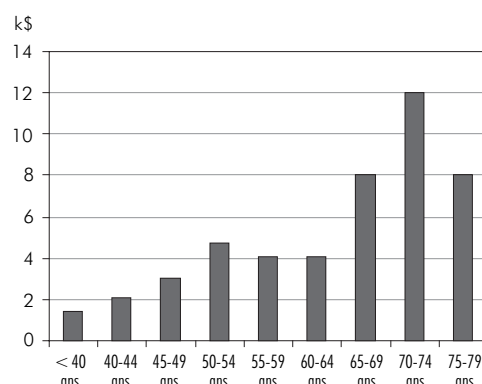
Plus le soutien économique principal est âgé, plus les dépôts dans les institutions financières sont élevés (figure 12.13). Les autres avoirs financiers hors des régimes de retraite privés n'offrent pas de caractéristique particulière selon l'âge. On remarque toutefois que les unités familiales âgées de 50-54 ans et de 55-59 ans possèdent en moyenne des sommes relativement élevées en capital-actions : 29 000 \$ et 19 200 \$ respectivement.

L'avoir financier médian de l'ensemble des unités familiales, qui est de 2 600 \$, atteint un sommet de 12 000 \$ à 70-74 ans (figure 12.14). Seuls les dépôts dans les institutions financières ont une valeur médiane non nulle qui s'élève à 1 900 \$.

Les avoirs financiers hors des régimes de retraite privés sont concentrés parmi une faible proportion d'unités familiales. Moins de 20 % des unités qui en ont au moins 20 000 \$ possèdent près de 90 % de ces avoirs (figure 12.15) : 5 % des unités, qui se situent dans la tranche d'avoirs financiers de 100 000 \$ et plus, possèdent les deux tiers de ces avoirs et 13 % des unités qui en possèdent entre 20 000 \$ et 100 000 \$ cumulent 23 % de tous les avoirs financiers hors régimes de retraite privés. Par ailleurs, plus de la moitié des unités disposent de moins de 5 000 \$ en avoirs financiers de cette nature.

Figure 12.14

Avoirs financiers médians hors des régimes de retraite privés de l'ensemble des unités familiales, selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 1999



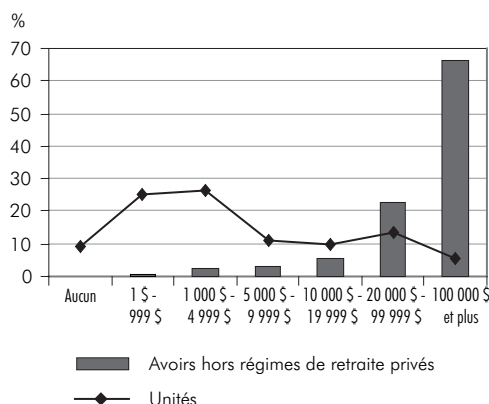
Note : L'échantillon est trop petit pour publier les résultats des 80 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 12.15

Répartition des avoirs financiers hors régimes de retraite privés et des unités familiales, selon la tranche d'avoirs, Québec, 1999



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Différents facteurs économiques peuvent influencer le comportement des ménages en matière de placements financiers. Les années 1990 ont été marquées par une baisse des taux d'intérêt, ce qui a rendu les produits financiers moins intéressants. Par ailleurs, l'activité boursière a connu une bonne performance, ce qui a encouragé les individus à se tourner davantage vers des produits d'épargne plus risqués. Toutefois, selon leur position dans le cycle de vie, tous ne seront pas influencés de la même façon.

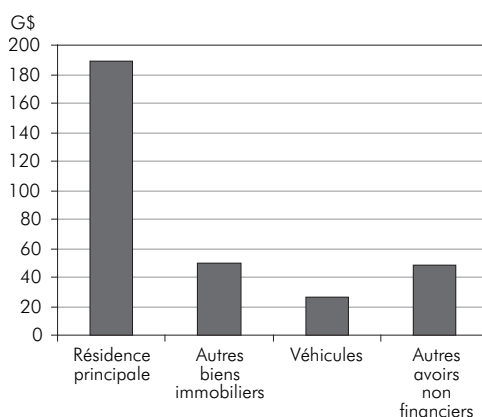
L'avoir non financier le plus important : la résidence principale

Les avoirs non financiers sont constitués de la résidence principale, des autres biens immobiliers, des véhicules et des autres avoirs non financiers, dont le contenu de la résidence principale et les objets de collection.

La valeur totale des avoirs non financiers représente 312,5 milliards de dollars, dont 188,7 milliards relativement à la résidence principale, 49,3 milliards en ce qui a trait aux autres biens immobiliers, 26,1 milliards pour ce qui est des véhicules et 48,5 milliards quant aux autres avoirs non financiers (figure 12.16).

Toutes les unités familiales ont au moins un avoir non financier, dont la valeur moyenne est de 100 300 \$. La résidence principale constitue l'avoir non financier le plus important. Plus de la moitié (55 %) des unités familiales possèdent une résidence et elle représente plus du quart (26 %) de l'avoir total. En moyenne, pour ce qui est de l'ensemble des unités familiales, la valeur de la résidence principale s'élève à 60 600 \$. Seulement 17 % des unités familiales possèdent un autre bien immobilier, et la valeur moyenne s'établit à 15 800 \$. Enfin, 73 % des unités familiales ont un avoir sous forme de véhicule automobile et toutes les unités ont un avoir non financier de la catégorie « autres », soit des valeurs moyennes respectives de 8 400 \$ et de 15 600 \$.

Figure 12.16
**Valeur des avoirs non financiers,
Québec, 1999**



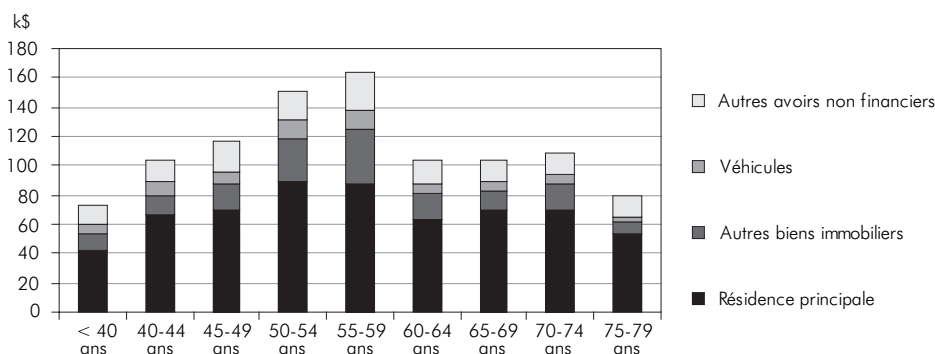
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les avoirs moyens non financiers augmentent avec l'âge jusqu'à 55-59 ans et baissent de façon marquée après cet âge. C'est le cas de tous les avoirs non financiers, à l'exception de la valeur de la résidence principale qui atteint un sommet chez les 50-54 ans (figure 12.17).

Figure 12.17

Avoirs non financiers moyens de l'ensemble des unités familiales, selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 1999



Note : L'échantillon est trop petit pour publier les résultats des 80 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

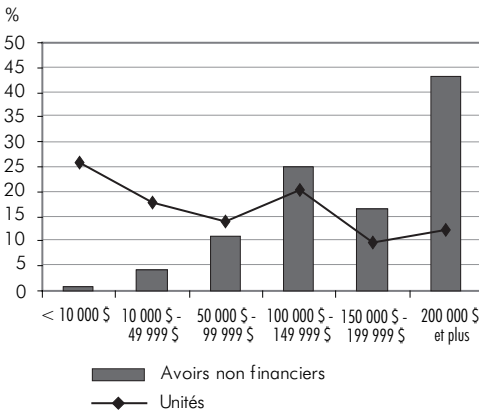
La valeur médiane des avoirs non financiers de l'ensemble des unités atteint 77 000 \$, ce qui en fait l'avoir médian le plus élevé et celui qui se rapproche le plus de sa valeur moyenne. La valeur médiane de la résidence est de 50 000 \$ et celle des véhicules, de 4 000 \$. De plus, la moitié des unités possèdent d'autres avoirs non financiers de moins de 10 000 \$ et l'autre moitié, de plus de 10 000 \$.

Même si les avoirs non financiers sont parmi les mieux répartis, les écarts demeurent importants (figure 12.18). Les unités familiales (42 %) ayant des avoirs de 100 000 \$ et plus possèdent 84 % des avoirs non financiers : 12 % des unités qui ont 200 000 \$ et plus cumulent 43 % des avoirs totaux non financiers, 10 % en ont entre 150 000 \$ et 199 999 \$ et possèdent 16 % des avoirs, tandis que les unités (20 %) qui possèdent entre 100 000 \$ et 149 999 \$ disposent de 25 % de ces avoirs. Par ailleurs, le quart des unités qui ont des avoirs de moins de 10 000 \$ possèdent 1 % des avoirs totaux.

La baisse des taux d'intérêt amorcée dans les années 1990 s'est poursuivie depuis, donnant plus d'attrait à l'achat de biens immobiliers. Les ménages se décident plus facilement à acheter un logement quand les taux d'intérêt

Figure 12.18

Répartition des avoirs non financiers et des unités familiales, selon la tranche d'avoirs, Québec, 1999

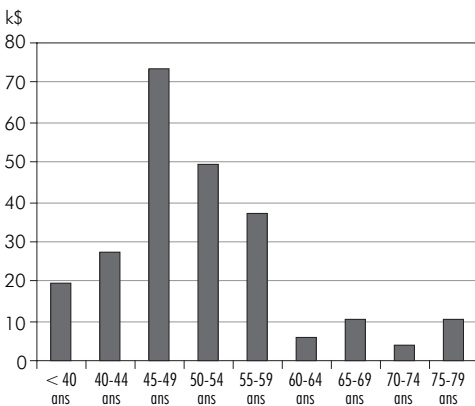


Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 12.19

Capitaux propres moyens de l'ensemble des unités familiales, selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 1999



Note : L'échantillon est trop petit pour publier les résultats des 80 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

familiales ayant des capitaux propres dans une entreprise s'élève à 187 500 \$ et la valeur médiane, à 15 000 \$.

baissent, en raison des sommes empruntées pour le financement. De plus, l'achat de biens immobiliers autres que la résidence principale est aussi plus séduisant en période de bas taux d'intérêt, car les produits financiers sont alors moins intéressants. Les données présentées datent de 1999 et ne reflètent donc pas la forte hausse du prix de l'immobilier survenue depuis le début des années 2000.

Une unité familiale sur sept possède des capitaux propres dans une entreprise

Cet actif représente l'accumulation de valeurs de toutes les entreprises exploitées par la famille économique ou la personne seule, y compris une profession libérale et une exploitation agricole.

Seulement 14 % des unités familiales possèdent un tel actif et la valeur moyenne s'élève à 26 900 \$ pour l'ensemble des unités. Ce montant varie beaucoup selon l'âge; il atteint 73 000 \$ chez les unités familiales dont le soutien principal est âgé de 45 à 49 ans (figure 12.19) et baisse considérablement après 60 ans. Ces valeurs subissent fortement l'influence des valeurs extrêmes et les résultats selon l'âge doivent être interprétés avec prudence puisque les moyennes sont calculées sur l'ensemble des unités et qu'un nombre limité d'unités possèdent un tel avoir. À titre comparatif, la valeur moyenne des avoirs des seules unités

Près des deux tiers des unités familiales ont des dettes

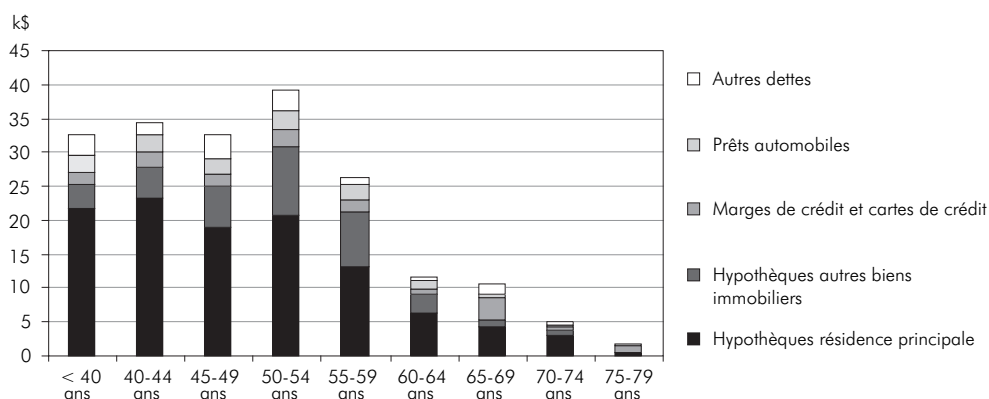
Les dettes moyennes de l'ensemble des unités familiales s'élèvent à 27 000 \$ en 1999; elles sont le lot de 65 % des unités familiales. La valeur médiane est de beaucoup inférieure, soit 4 750 \$. Les dettes les plus courantes sont la carte de crédit et le crédit à tempérament, contractées par 34 % des unités familiales, suivies des hypothèques sur la résidence principale et des prêts automobiles, soit 30 % et 21 % des unités familiales respectivement.

La figure 12.20 montre une diminution des dettes principalement après 50-54 ans. Les hypothèques sur la résidence principale constituent les dettes les plus importantes des unités familiales; elles sont à leur sommet chez les 40-44 ans (23 400 \$) et diminuent jusqu'à être pratiquement inexistantes chez les 75 ans et plus. Les hypothèques sur les autres biens immobiliers augmentent jusqu'à un âge plus avancé; ce sont les 50-54 ans qui ont les dettes moyennes les plus élevées, soit 10 100 \$. Quant à la marge de crédit et aux cartes de crédit, leur montant moyen varie considérablement et ces dettes ne dévoilent pas de tendances particulières selon l'âge. Enfin, les prêts automobiles se maintiennent au-dessus de 2 000 \$ chez les unités familiales des groupes d'âge inférieurs à 60 ans et chutent graduellement chez les suivantes.

Représentées en pourcentage des avoirs, les dettes chutent de façon marquée entre les premiers groupes d'âge : 27 % chez les moins de 40 ans, 11 % chez les 45-49 ans, puis diminution graduelle jusqu'à être à peu près nulle chez les 75-79 ans (figure 12.21).

Figure 12.20

Dettes moyennes de l'ensemble des unités familiales, selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 1999



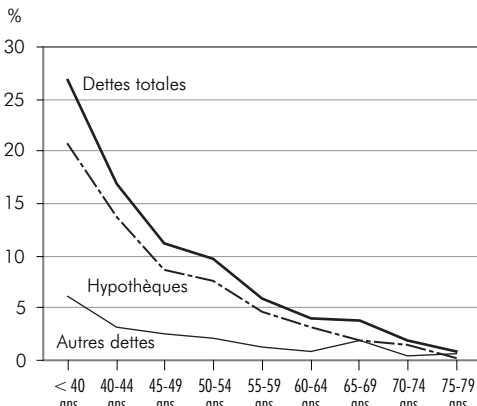
Note : L'échantillon est trop petit pour publier les résultats des 80 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 12.21

Dettes en pourcentage des avoirs totaux des unités familiales, selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 1999



Note : L'échantillon est trop petit pour publier les résultats des 80 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

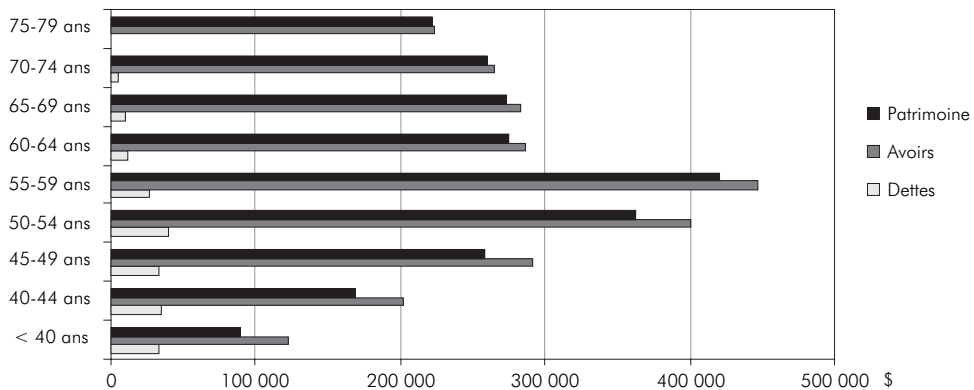
Le patrimoine moyen dépasse 200 000 \$

Le patrimoine moyen des unités familiales s'établit à 202 900 \$. Rappelons que le patrimoine correspond à la valeur totale des avoirs moins les dettes. Les unités familiales dont le soutien économique principal est âgé de 55 à 59 ans possèdent le patrimoine le plus élevé, soit 420 000 \$. Ces unités familiales possèdent en effet les avoirs financiers dans les régimes de retraite privés et les avoirs non financiers les plus élevés et leurs dettes sont faibles par rapport aux groupes d'âge précédents (figure 12.22).

Le patrimoine des unités familiales de 55-59 ans correspond à huit fois leur revenu, ce qui constitue le ratio le plus

Figure 12.22

Patrimoine moyen des unités familiales, selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 1999



Note : L'échantillon est trop petit pour publier les résultats des 80 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

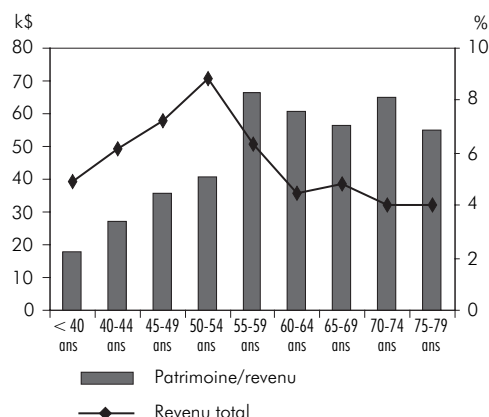
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

élevé (figure 12.23). Le revenu moyen des unités familiales de 50-54 ans est bien supérieur à celui des 55-59 ans (70 600 \$ contre 50 400 \$) mais leur patrimoine est moindre. Ainsi, le ratio du patrimoine sur le revenu augmente avec l'âge jusqu'à 55-59 ans et diminue ensuite, à l'exception des 70-74 ans, dont le revenu baisse beaucoup plus que le patrimoine, comparativement au groupe précédent.

Bien que les revenus moyens diminuent après 55 ans en raison du passage à la retraite de plusieurs travailleurs, certaines unités familiales continuent à accumuler de la richesse principalement dans les avoirs liés aux régimes de retraite privés. Nous ne pouvons comparer l'évolution des avoirs dans les régimes de retraite puisque ces données sont absentes de l'EFC de 1984, mais nous verrons comment évolue le patrimoine des unités familiales hors de ces régimes.

Figure 12.23

Revenu total moyen (échelle de gauche) et ratio du patrimoine sur le revenu total (échelle de droite) des unités familiales, selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 1999



Note : L'échantillon est trop petit pour publier les résultats des 80 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

L'évolution du patrimoine

Afin de comparer les données de 1984 et de 1999, les ajustements suivants ont été nécessaires :

- Les sommes des avoirs et des dettes qui portent sur l'année 1984 ont été converties en dollars de 1999, alors que les revenus de 1983 ont été convertis en dollars de 1998.
- L'argent en espèces a été retiré des données de 1984, ce qui correspond à un montant moyen de 270 \$ en dollars constants de 1999 pour l'ensemble des unités familiales.
- Ont été retirés des données de 1999 les FERR, les régimes de retraite d'employeur, le contenu de la résidence principale, les objets de collection et autres avoirs non financiers, ce qui représente 69 500 \$ en moyenne

pour l'ensemble des unités familiales et équivaut à 30 % de la valeur des avoirs non ajustés.

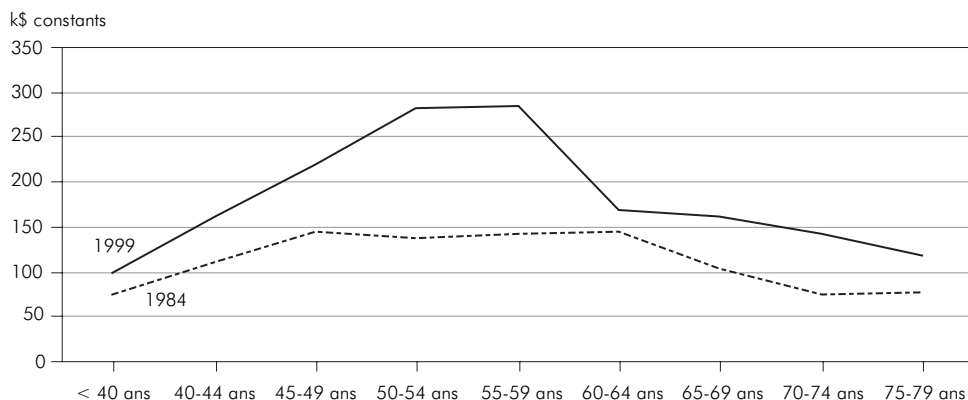
La variable « autres fonds de pension » (régimes d'intéressement différés, régimes de pension de la haute direction et étrangers) a été conservée dans les données de 1999. Il aurait fallu exclure les régimes de la haute direction et étrangers, mais les éléments de cette variable ne peuvent être séparés. Par ailleurs, en 1984, les régimes d'intéressement différés ne peuvent être isolés des autres avoirs financiers non liquides. À partir des données canadiennes (Chawla, 2003), on estime à 0,1 % de l'avoir total des unités familiales la valeur des régimes de la haute direction et étrangers, ce qui correspond à environ 300 \$ en moyenne pour les unités familiales québécoises.

Le patrimoine moyen augmente de 53 % entre 1984 et 1999

De 1984 à 1999, en dollars constants, les avoirs moyens des unités familiales augmentent de 61 %, les dettes font plus que doubler (116 %) et le patrimoine augmente de 53 %. Bien que la progression soit visible à chaque groupe d'âge, certains connaissent une amélioration plus marquée que d'autres; ainsi, entre 1984 et 1999, les unités familiales dont le soutien économique principal est âgé de 50 à 54 ans ou de 55 à 59 ans doublent leurs avoirs par rapport à celles qui avaient le même âge 15 ans auparavant (figure 12.24).

Figure 12.24

Avoirs moyens de l'ensemble des unités familiales, selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 1984 et 1999¹



1. Les avoirs ont été ajustés afin d'être comparables entre les deux années.

Note : L'échantillon est trop petit pour publier les résultats des 80 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* et *Enquête sur la sécurité financière*.

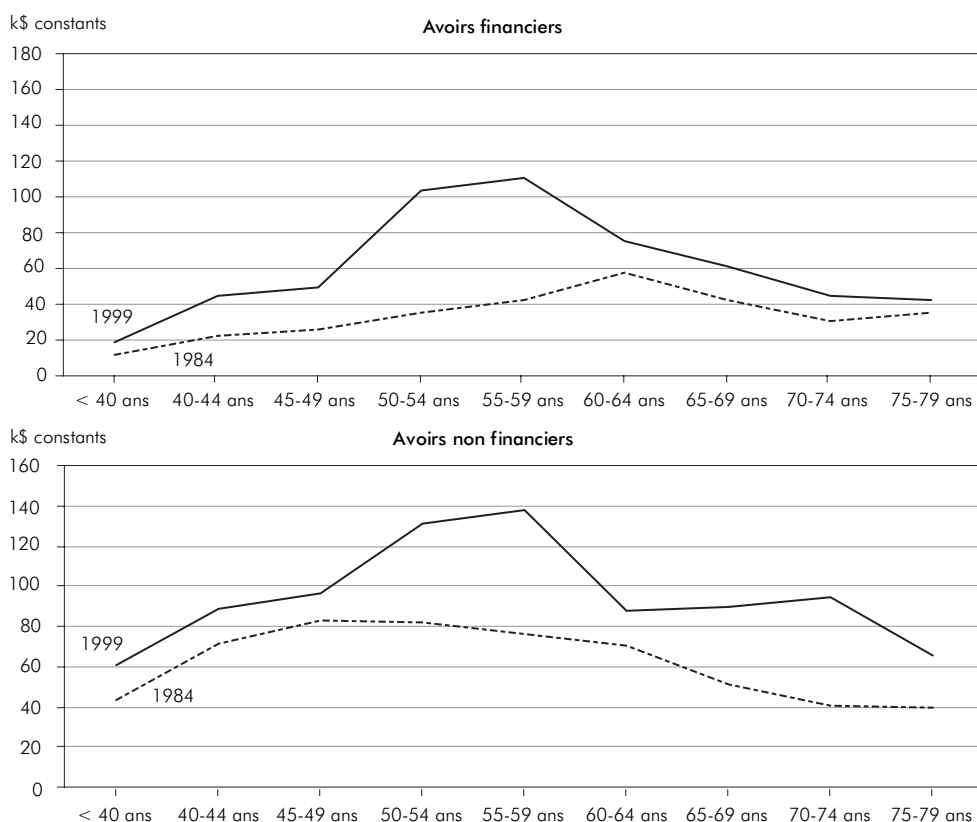
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

En effet, en 1984, les avoirs moyens des unités familiales augmentent d'un groupe d'âge à l'autre jusqu'à 45-49 ans, demeurent stable jusqu'à 60-64 ans et diminuent ensuite, tandis qu'en 1999 la hausse se poursuit jusqu'à 55-59 ans. Si l'on décompose les avoirs moyens, en 1999, tant les avoirs financiers que non financiers continuent de s'apprécier d'un groupe d'âge à l'autre jusqu'à 55-59 ans, contrairement à 1984 où la valeur des avoirs non financiers n'augmentent plus après 45-49 ans (figure 12.25).

Les unités familiales sont plus endettées en 1999 : elles doivent 17 cents pour chaque dollar d'avoir contre 13 cents en 1984. Tout comme les avoirs, les dettes moyennes de l'ensemble des unités familiales de tous les groupes d'âge sont supérieures en 1999 à ce qu'elles étaient au même âge en 1984

Figure 12.25

Avoirs financiers et non financiers moyens de l'ensemble des unités familiales, selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 1984 et 1999¹



1. Les avoirs ont été ajustés afin d'être comparables entre les deux années.

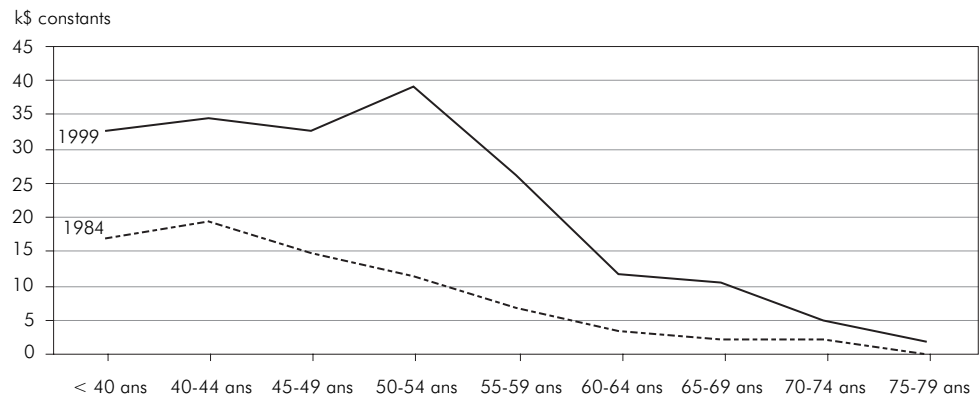
Note : L'échantillon est trop petit pour publier les résultats des 80 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* et *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

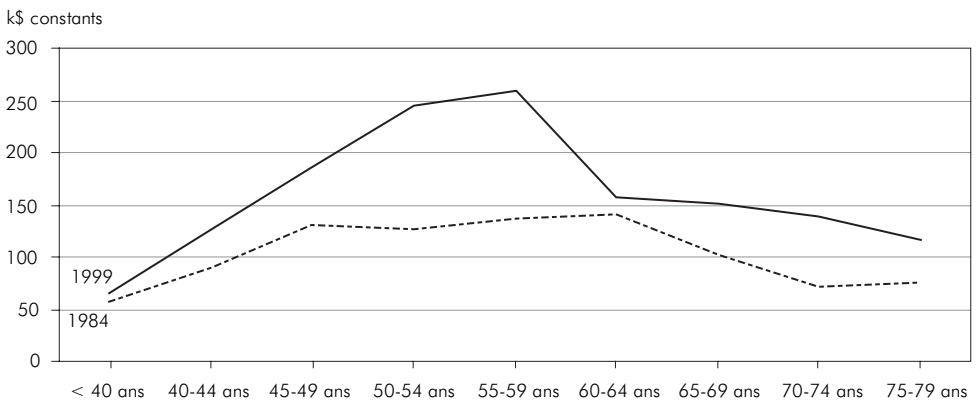
(figure 12.26). En 1984, les dettes diminuent avec l'âge après 40-44 ans. En 1999, les dettes des unités dont le soutien principal est âgé de 50 à 54 ans dépassent celles du groupe d'âge précédent. Rappelons que les hypothèques sur les biens immobiliers autres que la résidence principale sont particulièrement élevées chez les unités familiales de ce groupe d'âge.

Figure 12.26
Dettes moyennes de l'ensemble des unités familiales, selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 1984 et 1999



Note : L'échantillon est trop petit pour publier les résultats des 80 ans et plus.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* et *Enquête sur la sécurité financière*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 12.27
Patrimoine moyen de l'ensemble des unités familiales, selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 1984 et 1999

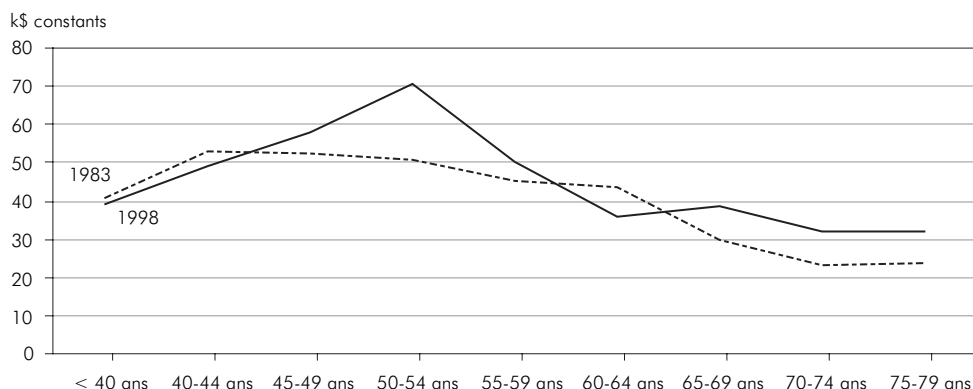


Note : L'échantillon est trop petit pour publier les résultats des 80 ans et plus.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* et *Enquête sur la sécurité financière*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les unités familiales se sont donc enrichies en 1999 par rapport à 1984, surtout celles qui ont entre 50 et 59 ans en 1999 et pour lesquelles le patrimoine a presque doublé par rapport à celles du même groupe d'âge 15 ans plus tôt (figure 12.27). Par contre, le revenu moyen n'a pas connu le même essor, comme le montre la figure 12.28. Bien que le revenu de l'ensemble des unités familiales progresse de 7 %, certains groupes d'âge affichent un revenu inférieur en 1998 par rapport à 1983, tandis que d'autres connaissent une nette amélioration comme les 50-54 ans et les groupes de 65 ans et plus.

Figure 12.28

Revenu moyen de l'ensemble des unités familiales, selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 1983 et 1998



Note : L'échantillon est trop petit pour publier les résultats des 80 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* et *Enquête sur la sécurité financière*.

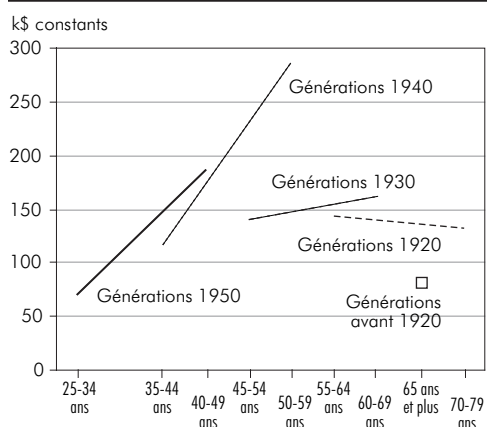
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les avoirs des générations des années 1950 font plus que doubler en 15 ans

Il n'existe pas au Canada d'enquête longitudinale sur le patrimoine des unités familiales. Les enquêtes de 1984 et de 1999 ont permis cependant de suivre des générations à partir de l'âge du soutien économique principal aux deux périodes. Ainsi, les générations des années 1950 avaient 25-34 ans en 1984 et 40-49 ans en 1999; celles des années 1940 avaient 35-44 ans en 1984 et 50-59 ans en 1999, etc. Les générations les plus vieilles sont constituées des unités familiales dont le soutien avait 65 ans et plus en 1984 et 80 ans et plus en 1999, elles représentent toutes les unités familiales nées avant 1920. La taille restreinte de l'échantillon des 80 ans et plus ne permet pas d'utiliser les résultats de ce groupe d'âge.

Figure 12.29

Avoirs moyens de l'ensemble des unités familiales selon l'âge par génération, Québec, 1984 et 1999



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* et *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

La figure 12.29 indique que les avoirs moyens de chacune des générations augmentent durant cette période, à l'exception de celles des années 1920. Chez les générations des années 1950 et 1940, la hausse est particulièrement importante; ces générations sont à l'étape de leur cycle de vie où l'on accumule le plus d'avoirs.

Les générations des années 1950 font plus que doubler leurs avoirs de 25-34 ans à 40-49 ans : de 69 500 \$ à 186 500 \$ (tableau 12.5). L'augmentation des avoirs non financiers explique 43 % de cette hausse : l'augmentation totale des avoirs en valeur absolue est de 117 000 \$ (186 500 \$ moins 69 500 \$), les avoirs non financiers augmentent de 50 700 \$ (92 000 \$ moins 41 300 \$), ce qui correspond à **43 %** de

la hausse totale (50 700 \$ par rapport à 117 000 \$). C'est principalement en raison de la valeur de la résidence principale qui fait plus que doubler, passant de 30 300 \$ à 67 600 \$. Quant aux avoirs financiers, qui passent de 11 100 \$ à 47 100 \$, ils contribuent à **31 %** de la hausse, principalement grâce aux REER. Enfin, les capitaux propres dans l'entreprise expliquent le solde de **26 %** de l'augmentation des avoirs de ces générations.

Les générations des années 1940 voient leurs avoirs passer de 115 000 \$ à 284 600 \$, de 35-44 ans à 50-59 ans. L'augmentation des avoirs financiers contribue pour **51 %** à la hausse des avoirs de ces générations, particulièrement les REER (de 4 300 \$ à 51 100 \$). La bonification des avoirs non financiers justifie **38 %** de l'augmentation : entre autres celle de la valeur de la résidence principale pour 20 % et les autres biens immobiliers, pour 15 %. Enfin, les capitaux propres dans l'entreprise sont responsables de **11 %** de l'appréciation des avoirs de cette génération.

Les générations des années 1930 connaissent une valorisation de leurs avoirs de seulement 17 %, de 45-54 ans à 60-69 ans. Malgré tout, leurs avoirs financiers doublent, passant de 31 000 \$ à 68 000 \$ et la valeur de la résidence principale augmente de 17 % (56 900 \$ contre 66 900 \$). Ces hausses sont neutralisées par la baisse des capitaux propres dans l'entreprise, qui passent de 27 700 \$ à 8 300 \$ (– 70 %), celle des autres biens immobiliers (– 16 %) et des véhicules (– 12 %).

Tableau 12.5

Patrimoine moyen des unités familiales selon les générations, Québec, 1984 et 1999

	Génération 1950		Génération 1940	
	1984	1999	1984	1999
	25-34 ans	40-49 ans	35-44 ans	50-59 ans
\$ constants				
Avoirs¹	69 500	186 500	115 000	284 600
Avoirs financiers	11 100	47 100	20 100	106 600
REER	2 100	25 800	4 300	51 100
Dépôts dans des institutions financières	5 900	7 000	9 700	12 400
Capital-actions	700	8 700	2 200	24 800
Obligations d'épargne	1 500	300	2 400	1 800
Autres avoirs financiers	900	5 200	1 500	16 500
Avoirs non financiers	41 300	92 000	69 800	134 000
Résidence principale	30 300	67 600	53 900	88 400
Autres biens immobiliers	4 700	15 000	7 600	33 200
Véhicules	6 400	9 400	8 400	12 400
Capitaux propres dans l'entreprise	17 100	47 500	25 100	44 000
Dettes	17 700	33 600	20 600	33 600
Hypothèques résidence principale	11 500	21 500	14 300	17 400
Autres dettes	6 100	12 200	6 200	16 200
Patrimoine	51 800	152 900	94 500	251 000

1. Exclut certains avoirs afin de les rendre comparables, dont les régimes de retraite d'employeur.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs 1984* et *Enquête sur la sécurité financière 1999*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

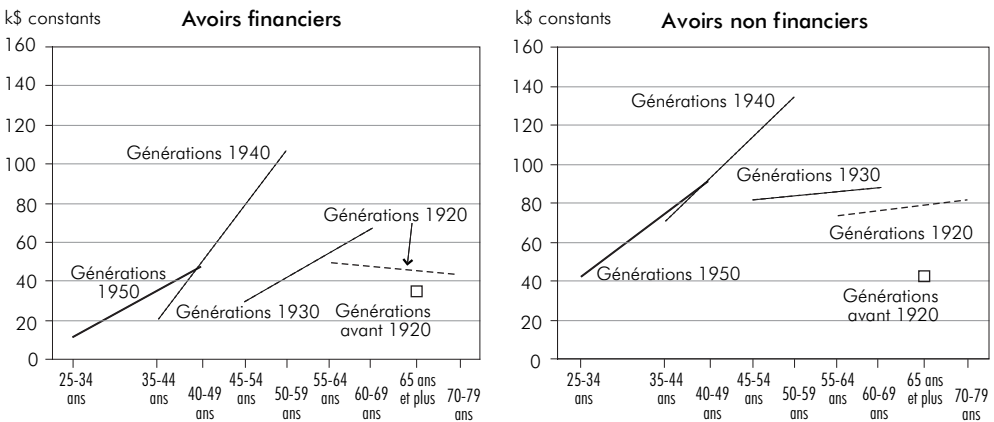
Les générations des années 1920 subissent une baisse de leurs avoirs de 8 % entre 55-64 ans et 70-79 ans. Ces générations sont à l'étape de leur cycle de vie où l'on utilise ses avoirs. Les avoirs financiers chutent de 12 %, principalement en raison de la baisse des REER (de 9 500 \$ à 3 800 \$). Les avoirs non financiers autres que la résidence principale diminuent : les autres biens immobiliers, de 36 %, et les véhicules, de 18 %; quant aux capitaux propres, ils chutent de 68 %. Seule la valeur de la résidence principale s'apprécie, en hausse de 39 % (de 45 800 \$ à 63 500 \$).

Les avoirs augmentent d'une génération à l'autre...

D'une génération à l'autre, les avoirs moyens des unités familiales augmentent. La hausse est particulièrement remarquable entre les générations des années 1930 et 1940, mais aussi entre les générations les plus âgées et celles des années 1920.

Génération 1930		Génération 1920		Génération avant 1920	
1984	1999	1984	1999	1984	
45-54 ans	60-69 ans	55-64 ans	70-79 ans	65 ans et plus	
\$ constants					
141 200	164 900	143 500	132 700	82 500	Avoirs ¹
31 000	68 000	49 600	43 700	34 800	Avoirs financiers
7 400	36 000	9 500	3 800	3 200	REER
13 600	14 200	22 900	23 400	21 500	Dépôts dans des institutions financières
3 400	4 700	2 700	4 500	1 900	Capital-actions
4 900	2 300	11 000	4 300	7 000	Obligations d'épargne
1 700	10 700	3 500	7 500	1 300	Autres avoirs financiers
82 500	88 600	73 500	82 600	42 000	Avoirs non financiers
56 900	66 900	45 800	63 500	31 300	Résidence principale
17 400	14 500	20 200	12 900	7 500	Autres biens immobiliers
8 200	7 200	7 500	6 200	3 300	Véhicules
27 700	8 300	20 400	6 500	5 700	Capitaux propres dans l'entreprise
13 100	11 100	5 200	3 700	1 600	Dettes
8 200	5 300	3 000	1 900	800	Hypothèques résidence principale
4 900	5 700	2 200	1 800	800	Autres dettes
128 100	153 800	138 300	129 000	80 900	Patrimoine

Figure 12.30
Avoirs financiers et non financiers moyens de l'ensemble des unités familiales selon l'âge par génération, Québec, 1984 et 1999



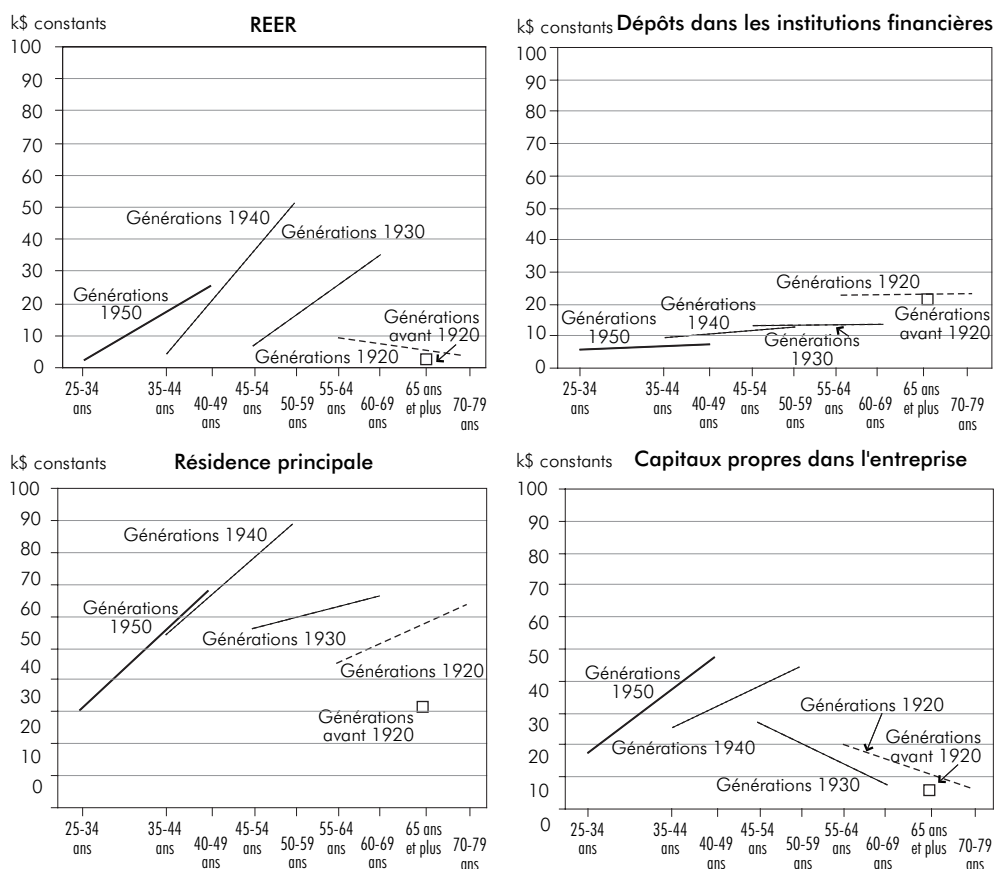
Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* et *Enquête sur la sécurité financière*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tant les avoirs financiers que non financiers s'apprécient d'une génération à l'autre (figure 12.30). La différence entre les générations des années 1930 et 1940 est bien marquée pour ce qui est des deux catégories d'avoirs, tandis qu'entre les générations les plus vieilles et celles des années 1920, l'écart est surtout dû aux avoirs non financiers.

La figure 12.31 montre l'évolution de quatre des principaux avoirs des unités familiales selon les générations. Les REER augmentent d'une génération à l'autre tout comme la valeur de la résidence principale. Par contre, les dépôts dans les institutions financières diminuent d'une génération à l'autre. Quant aux capitaux propres dans l'entreprise, leur valeur diminue entre les générations des années 1920 et 1930 et augmente entre les suivantes.

Figure 12.31

Certains avoirs moyens de l'ensemble des unités familiales selon l'âge par génération, Québec, 1984 et 1999



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* et *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

... mais les dettes augmentent aussi

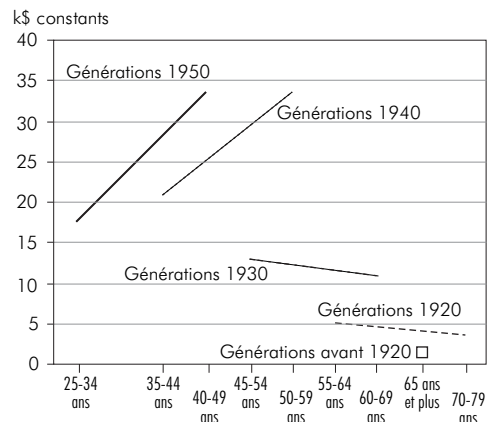
Les dettes moyennes des générations des années 1950 et 1940 augmentent avec l'âge, tandis que celles des générations plus anciennes diminuent (figure 12.32). Chez les générations des années 1950, les dettes doublent presque, passant de 17 700 \$ à 33 600 \$, entre 25-34 ans et 40-49 ans. Les hypothèques sur la résidence principale représentent près des deux tiers (64 %) des dettes de ces générations et elles augmentent légèrement moins que les autres dettes. Le fichier de microdonnées de l'EFC de 1984 ne permet pas de séparer les différentes catégories de dettes, à l'exception des hypothèques sur la résidence principale.

Chez les générations des années 1940, les dettes moyennes progressent de 64 % (de 20 600 \$ à 33 600 \$), entre 35-44 ans et 50-59 ans. Les hypothèques sur la résidence principale ne croissent que de 22 %, tandis que les autres dettes sont en hausse de 159 %; la proportion des hypothèques passe donc de 70 % à 52 % des dettes totales. Les hypothèques sur les autres biens immobiliers sont particulièrement importantes chez les 50-59 ans en 1999; elles représentent plus de la moitié (57 %) des autres dettes des générations des années 1940 à cet âge, contre seulement 41 % pour l'ensemble des unités familiales en 1999.

En 1999, les dettes moyennes des générations des années 1950 et 1940 se retrouvent au même niveau, mais l'une est plus jeune de 10 ans et la composition des dettes diffère. Chez celles des années 1950, dont le soutien économique est âgé de 40 à 49 ans, les hypothèques sur la résidence principale correspondent à 64 % des dettes totales par rapport à 52 % chez celles des années 1940, âgées alors de 50 à 59 ans, et les hypothèques sur les autres biens immobiliers sont respectivement de 15 % et de 28 %. Quant aux autres dettes, elles diffèrent peu entre les deux.

Figure 12.32

Dettes moyennes de l'ensemble des unités familiales selon l'âge par génération, Québec, 1984 et 1999



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* et *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

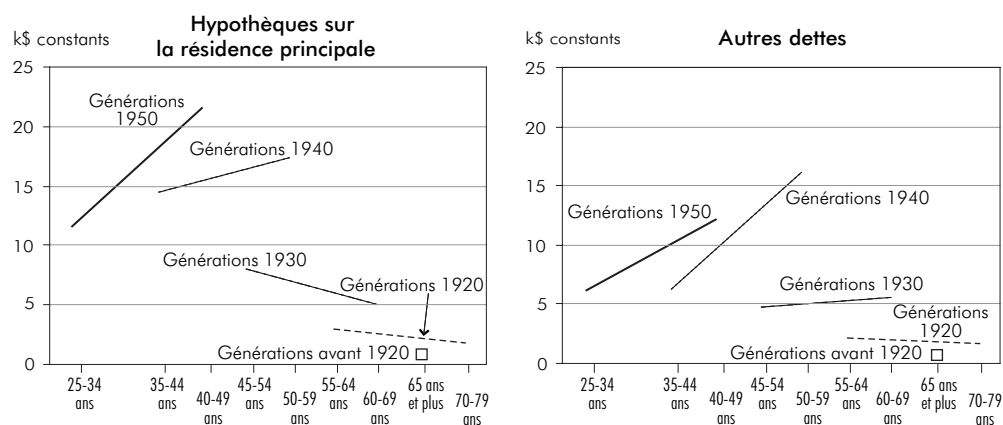
Entre 45-54 ans et 60-69 ans, les générations des années 1930 voient leurs dettes diminuer de 16 % (de 13 100 à 11 100 \$). Toutefois, les hypothèques sur la résidence principale diminuent de 35 %, tandis que les autres dettes augmentent de 16 %.

Chez les générations des années 1920, les dettes baissent de 29 % entre 55-64 ans et 70-79 ans; les hypothèques décroissent de 37 % et les autres dettes de 19 %.

Tout comme les avoirs, les dettes des unités familiales augmentent d'une génération à l'autre. L'écart le plus important est entre les générations des années 1930 et les suivantes. Les unités familiales sont de plus en plus propriétaires et la valeur des résidences s'est appréciée de façon significative, ce qui a pour effet de faire augmenter les hypothèques sur la résidence principale de façon continue d'une génération à l'autre (figure 12.33).

Figure 12.33

Hypothèques sur la résidence principale et autres dettes moyennes de l'ensemble des unités familiales selon l'âge par génération, Québec, 1984 et 1999



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* et *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Le patrimoine se bonifie d'une génération à l'autre

Le patrimoine moyen des différentes générations augmente avec l'âge (figure 12.34), à l'exception des générations des années 1920 chez lesquelles il baisse de 7 % entre 55-64 ans et 70-79 ans. Quant aux générations des années 1950, elles voient leur patrimoine tripler (de 51 800 \$ à 152 900 \$) entre 25-34 ans et 40-49 ans. Celles des années 1940 connaissent une amélioration de 166 % (de 94 500 \$ à 251 000 \$) des âges 35-44 ans

à 50-59 ans. La hausse est plus modeste chez les générations des années 1930 (20 %) de 45-54 ans à 60-69 ans.

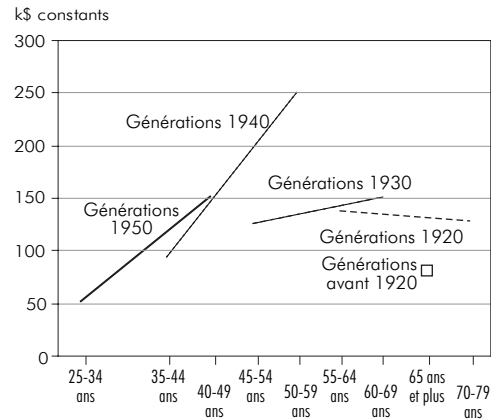
D'une génération à l'autre, le patrimoine moyen des unités familiales s'apprécie. L'amélioration la plus importante est observable entre les générations des années 1930 et 1940, ainsi qu'entre les générations les plus âgées et celles des années 1920. Cette tendance suit l'évolution des avoirs selon la génération, quoique légèrement moins prononcée en raison de l'augmentation des dettes d'une génération à l'autre.

Le revenu des unités familiales est à la hausse entre les générations des années 1930 et 1940 ainsi qu'entre les plus vieilles et celles des années 1920 (figure 12.35), tandis qu'il diminue entre les générations des années 1940 et 1950 et entre celles des années 1920 et 1930.

Deux ratios viennent compléter l'analyse du patrimoine, celui des dettes sur les avoirs (figure 12.36) et celui du patrimoine sur le revenu (figure 12.37). Le premier ratio montre que le niveau d'endettement diminue avec l'âge dans chacune des générations, mais que les unités familiales sont de plus en plus endettées d'une génération à l'autre. Le second ratio indique une amélioration de la situation; les différentes générations possèdent un patrimoine de plus en plus élevé

Figure 12.34

Patrimoine moyen de l'ensemble des unités familiales selon l'âge par génération, Québec, 1984 et 1999

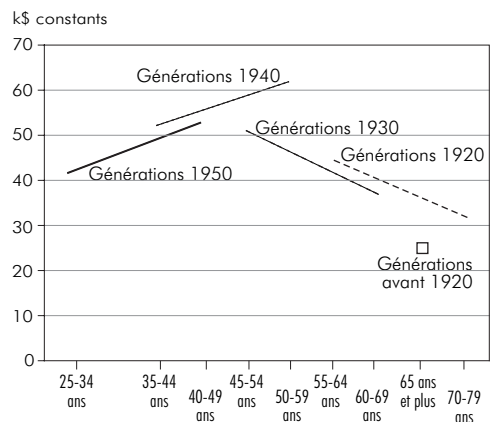


Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* et *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 12.35

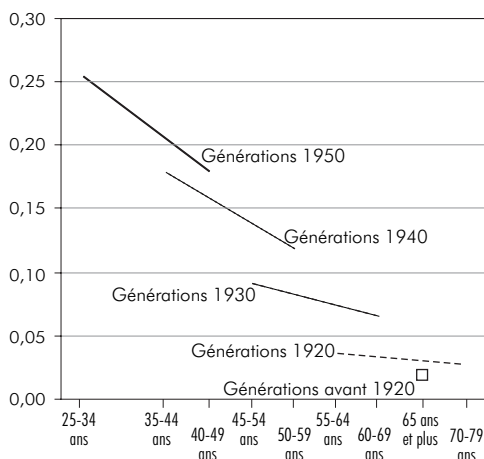
Revenu moyen de l'ensemble des unités familiales selon l'âge par génération, Québec, 1983 et 1998



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* et *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

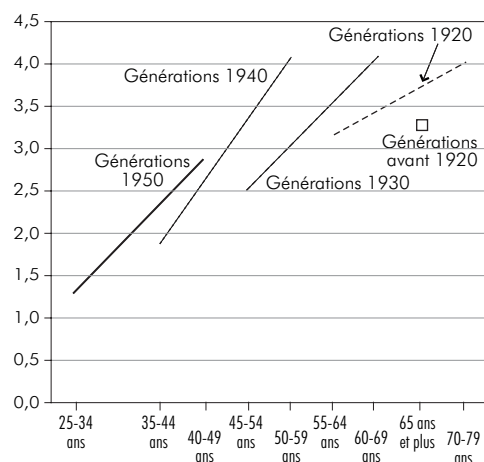
Figure 12.36

Dettes/avoirs selon l'âge par génération, Québec, 1984 et 1999

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* et *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 12.37

Patrimoine/revenu selon l'âge par génération, Québec, 1984 et 1999

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* et *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

pour chaque dollar de revenu en avançant en âge et c'est aussi le cas d'une génération à l'autre. Le patrimoine des générations des années 1920, 1930 et 1940 correspond à environ 4 \$ pour chaque dollar de revenu en 1999, mais à des âges de plus en plus jeunes d'une génération à l'autre.

L'évolution du patrimoine s'explique en partie par le cycle de vie; le revenu, plus faible au début de la vie adulte, atteint un sommet autour de la cinquantaine; il permet l'accumulation de la richesse qui se poursuit tout au long de la vie active. Après la retraite, certains avoirs sont liquidés, comme les capitaux propres dans l'entreprise ou les REER. Certains événements sociaux ou économiques influent aussi sur l'évolution du patrimoine. À ce titre, les modifications apportées à la Loi de l'impôt sur le revenu en 1991 ont permis une accumulation considérable des contributions aux REER (Langis, 2004), tandis que les dépôts dans les institutions financières deviennent moins intéressants en raison des baisses des taux d'intérêt. Par ailleurs, la hausse constante de la valeur de la résidence principale résulte de changements dans le mode de vie; les ménages sont de plus en plus propriétaires de leur logement, et ce, dans tous les groupes d'âge, ce qui se traduit par des progrès presque continus d'une génération à l'autre.

Conclusion

Le patrimoine est un élément essentiel du bien-être à long terme, car il permet de faire face à des dépenses imprévues ou à des périodes d'inactivité sur le marché du travail. Avant la mise sur pied du système actuel de sécurité du revenu à la retraite, bien des personnes âgées devaient continuer à travailler toute leur vie. Seules celles qui avaient économisé suffisamment ou qui pouvaient compter sur la famille avaient la possibilité de prendre leur retraite sans vivre dans la pauvreté. La situation n'est plus la même et les transferts gouvernementaux représentent la principale source de revenu de plusieurs aînés. Toutefois, si notre système de sécurité du revenu à la retraite se maintient dans sa forme actuelle, nous pouvons nous attendre à ce que la proportion des revenus provenant des régimes publics diminue (Langis, 2004). Ainsi, c'est le patrimoine qui, grâce notamment à l'épargne retraite privée et à une résidence libre d'hypothèque, devra contribuer au maintien d'un niveau de vie à peu près équivalent lors du passage de la vie active à la retraite.

Les unités familiales se sont enrichies durant la période étudiée, plus particulièrement celles qui ont un soutien économique principal dans la cinquantaine en 1999 dont le patrimoine a presque doublé, par rapport à celles du même âge en 1984. Bien que les dettes des unités familiales augmentent d'une génération à l'autre et que les dépôts dans les institutions financières baissent, le patrimoine s'apprécie, surtout en raison de l'augmentation de la valeur des REER et de celle de la résidence principale.

En 1999, plus des deux tiers des unités familiales possèdent un avoir dans les régimes de retraite privés. Principale composante de l'avoir total des ménages (34 %), sa valeur augmente avec l'âge et atteint un sommet à la fin de la cinquantaine, puis diminue ensuite quand les avoirs commencent à être liquidés sous forme de revenu de retraite. Un peu plus du tiers des unités possèdent à la fois un régime de retraite d'employeur et un REER/FERR, ce qui leur assure un avoir de retraite privé considérablement plus élevé que celles qui n'en ont qu'un des deux. Un peu moins de la moitié des unités familiales dont le soutien économique principal est âgé de 55 à 64 ans possèdent au moins 100 000 \$ d'avoirs de retraite privés; c'est un peu plus du tiers chez les 65 ans et plus. Par ailleurs, chez les 55-64 ans, 27 % n'ont aucun avoir de retraite privé, tandis que 37 % des 65 ans et plus sont dans cette situation.

Plus de la moitié des unités familiales possèdent une résidence et sa valeur constitue 26 % de l'avoir total de l'ensemble des unités. L'achat d'une propriété est lié au cycle de vie; les ménages songent à l'achat d'une maison au moment de la formation de la famille ou encore dans une optique d'épargne. En ce qui concerne les unités familiales qui sont propriétaires de leur résidence, c'est

un avoir important qui permet d'accumuler du patrimoine et qui constitue un élément majeur de la sécurité financière à la retraite. On l'a vu au chapitre 9 sur le logement et l'automobile, les ménages âgés demeurent propriétaires de leur logement plus longtemps. Ils bénéficient de la hausse du taux de propriétaires survenue aux âges antérieurs, mais l'augmentation du taux de propriétaires dans chaque classe d'âge est liée en outre à la stabilisation des âgés dans leur logement. Ainsi, l'idée qu'on se fait du comportement des âgés qui revendent leurs biens et quittent leur logement pour s'installer en établissement ou dans un logement plus petit est appelée à changer. Une part importante des âgés semble souhaiter rester propriétaire et c'est ce qu'ils font (Viannay, 2000). La propriété d'un logement libre d'hypothèque contribue à maintenir le niveau de vie à la retraite.

La valeur moyenne des avoirs non financiers autres que la résidence principale augmente aussi avec l'âge et atteint un sommet à la fin de la cinquantaine. Ces avoirs représentent 17 % de l'avoir total de l'ensemble des unités familiales en 1999.

Bien que la plupart des unités familiales possèdent des avoirs financiers hors des régimes de retraite privés, ces avoirs ne représentent que 11 % de l'avoir total. Il s'agit surtout des dépôts dans les institutions financières qui sont de plus en plus élevés avec l'âge du soutien économique principal.

La composition du patrimoine des unités familiales dont le soutien économique principal a dans la quarantaine, la cinquantaine ou la soixantaine en 1999, donne une indication de ce que sera la situation financière des personnes âgées de demain. On peut supposer que les ménages accumulent des avoirs dans les régimes de retraite privés et dans les avoirs non financiers autres que la résidence principale jusqu'à la retraite et qu'ils continuent à épargner bien au-delà, dans les institutions financières. On peut penser aussi que les âgés de demain jouiront de leur résidence aussi longtemps qu'ils le pourront et qu'ils ne seront pas pressés de convertir ce capital en revenu.

Par contre, une part importante des unités familiales n'aura pas épargné suffisamment en vue de la retraite. Celles dont les revenus ont été trop faibles durant leur vie active bénéficieront des programmes publics de retraite et, si elles maintiennent leur niveau de vie, il demeurera relativement faible.

Bibliographie

- CHAWLA, Raj K. (2003). *Comparabilité des estimations de la richesse familiale selon l'Enquête sur la sécurité financière de 1999 et l'Enquête sur les finances des consommateurs de 1984*, Ottawa, Statistique Canada, 46 p.
- CHAWLA, Raj K., et Henry POLD (2003). « Le patrimoine familial à travers les générations », *L'emploi et le revenu en perspective*, octobre (75-001-XIF), Ottawa, Statistique Canada, p. 5-16.
- LANGIS, Georges (2004). « Les sources de revenu », dans INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain*, Québec, vol. 1, chap. 5, p. 227-282.
- MASER, Karen, et Thomas DUFOUR (2004). « Connaissance des régimes de retraite », *L'emploi et le revenu en perspective*, janvier, Ottawa, Statistique Canada (75-001-XIF), p. 12-19.
- MORISSETTE, René, et Xuelin ZHANG (2001). « Avoirs de retraite privés : 1999 », *L'emploi et le revenu en perspective*, décembre, Ottawa, Statistique Canada (75-001-XIF), p. 15-25.
- OCDE (2001). *Vieillesse et revenus. Les ressources des retraités dans 9 pays de l'OCDE*, Paris, 202 p.
- VIANNAY, Patricia (2000). *Un profil quantitatif de la situation résidentielle des aînés au Québec*, Québec, Société d'habitation du Québec, 90 p.
- WILLIAMS, Cara (2003). « Les personnes âgées et leurs finances », *L'emploi et le revenu en perspective*, novembre, Ottawa, Statistique Canada (75-001-XIF), p. 5-14.

